

**CONSEIL GENERAL DU NORD**  
**CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET**  
**D'ENVIRONNEMENT**

**COMMUNE DE COURCHELETTES**

**Pré - étude Cadre de Vie**



**Henri TESSON Paysagiste**  
**32, Bd de la république**  
**59500 DOUAI**

**JUIN 1990**

## OBJET DE L'ETUDE

La commune de Courchelettes souhaite bénéficier des subventions d'étude "Cadre de Vie" mise en place par le Conseil Général dans sa campagne de valorisation de l'image du Département du Nord.

En effet, la ville voudrait renforcer son image de ville verte et agréable à vivre.

Une étude du paysage de la commune permettra de comprendre son organisation à travers une analyse du territoire communal et de son histoire afin d'en définir les faiblesses et les potentialités en matière de paysage, d'environnement et de cadre de vie.

Cette étude sera réalisée par une équipe de Maîtres d'oeuvre spécialisés (paysagistes) et proposera un cahier de recommandation formant le schéma d'aménagement, véritable outil de référence pour la commune.

A partir de cette étude seront défini avec la municipalité les orientations à prendre ainsi qu'une série d'actions à mener sous forme de projets détaillés ou d'esquisses chiffrées visant à conforter et à valoriser l'image de la ville.

## SITUATION GENERALE

De par sa géographie et son histoire, la commune jouit d'une situation privilégiée.

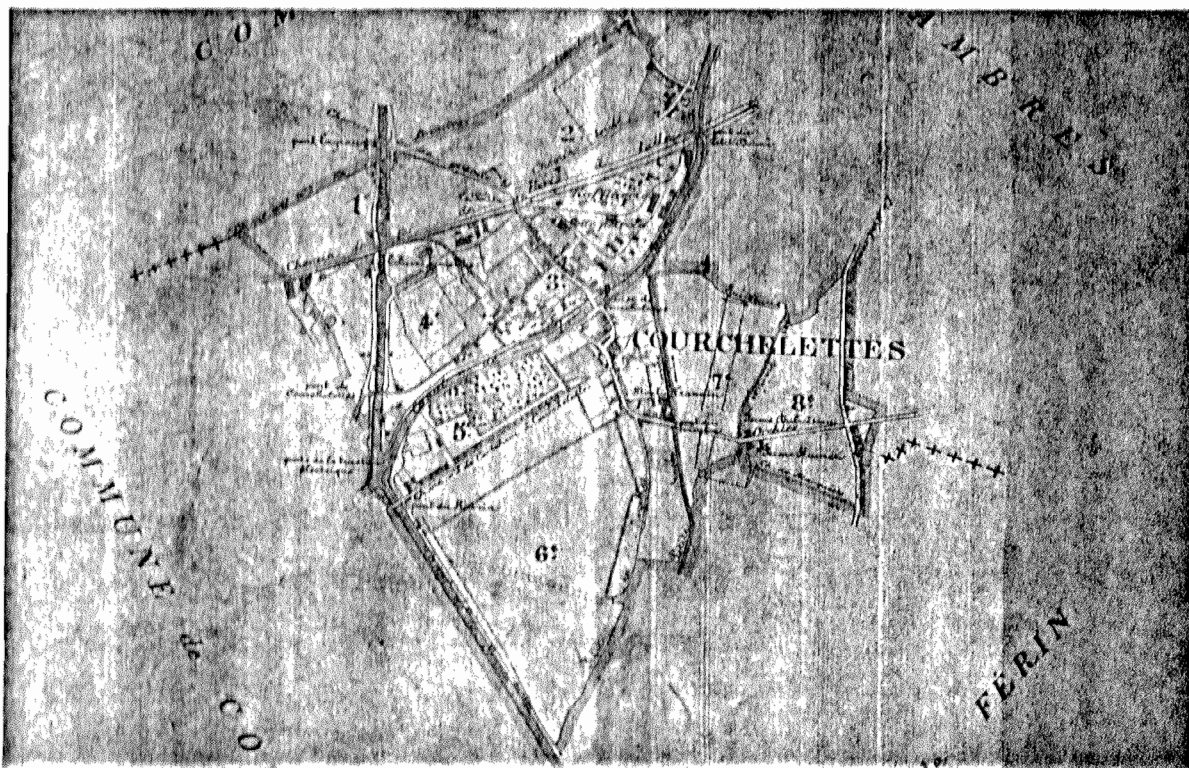
### Géographie

- La ville se situe à mi-chemin entre l'animation de la ville de Douai (spectacles, commerces...) et la tranquillité de la campagne environnante.
- La ville est également au croisement des canaux de la Scarpe et de la Sensée.

### Histoire

Cette situation particulière (liaisons fluviales et ferroviaires faciles) explique la forte implantation industrielle dès le 19<sup>ème</sup> siècle.

Les industries présentes aujourd'hui sont souvent importantes et occupent de vastes surfaces pour leurs installations mais aussi pour le stockage de matériaux



cadastre 1908

## UNE IMAGE FORTE

### une ville industrielle

Malgré une forte présence industrielle, la commune n'est pas perçue négativement. Bien que les industries se situent en plein centre de la commune elles restent peu visibles derrière le talus SNCF et les habitations.

### Ville d'eau

Plusieurs cours d'eau traversent la commune : la scarpe, la sensée et la petite sensée. Ils sont tous facile d'accès par la présence de chemins le long de leurs tracés. Ecluses, ponts constituent autant d'événements qui ponctuent le parcours tranquille des rivières.

### Ville verte

Plantations le long des cours d'eau, parcs privés, bois et une multitude de délaissés (comme le talus de la 421) forment une trame verdoyante.

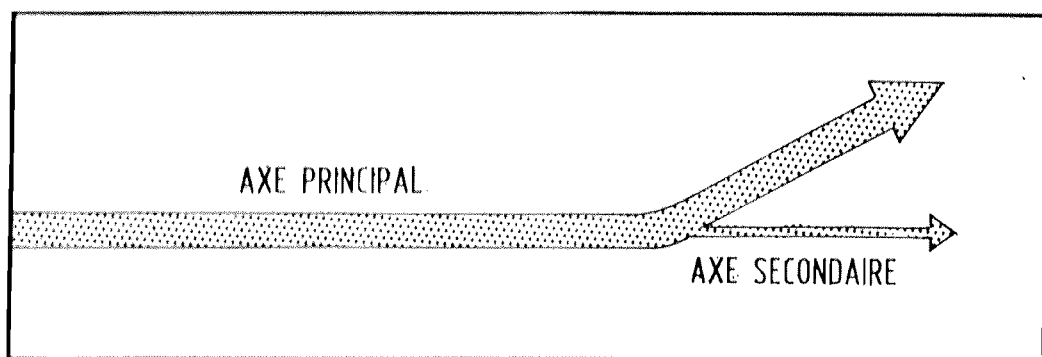
### Ville résidentielle

La construction des résidences est un phénomènes très récent (moins de 30 ans) l'image verdoyante de la commune la rend attractive pour les nouveaux résidents.

## ORGANISATION DE LA COMMUNE

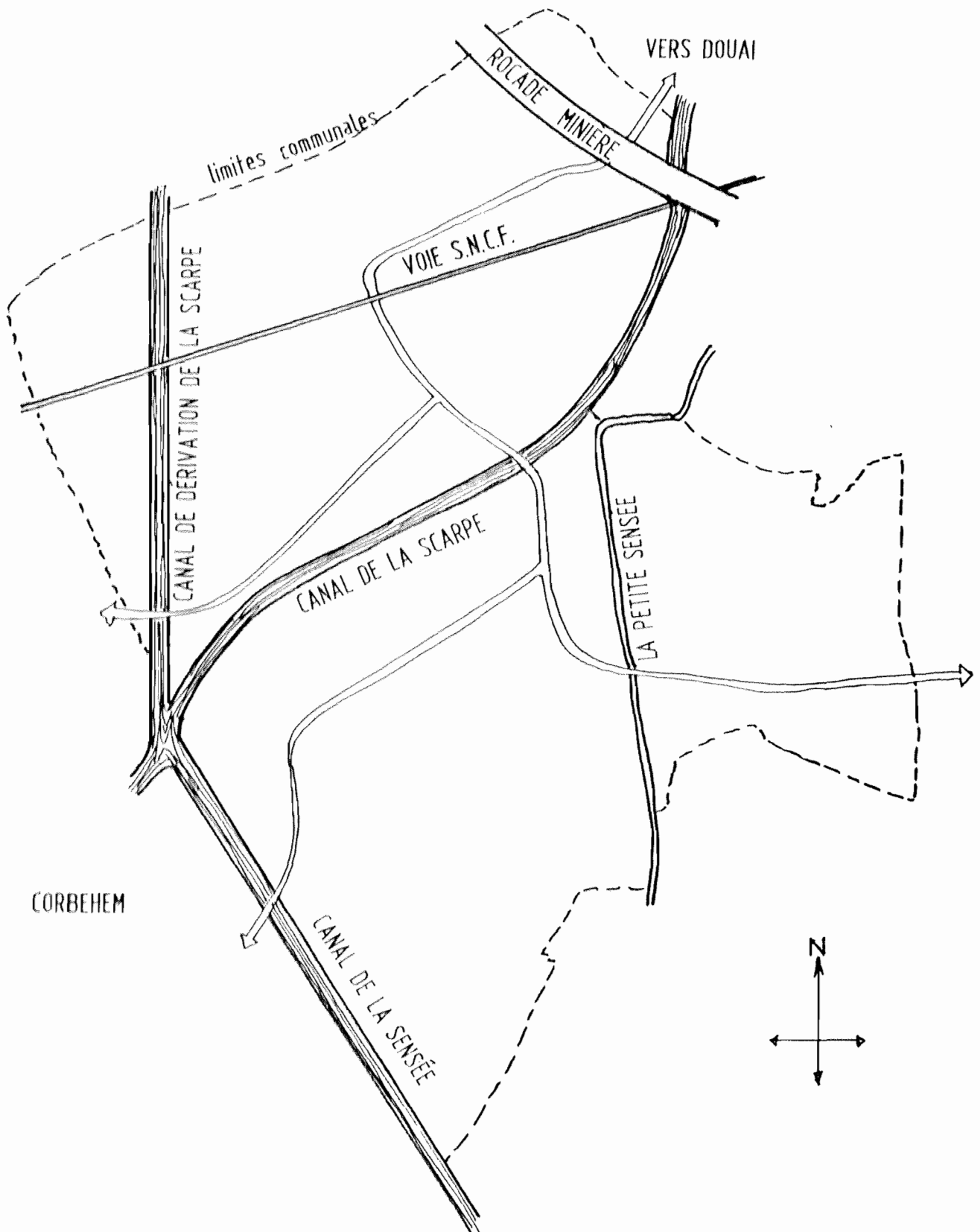
Talus SNCF et routiers, canaux sont autant de ruptures très fortes qui morcellent la surface communale.

La circulation automobile est concentré sur les axes traversants (ponts, tunnels) les autres axes finissent tous en cul de sac (souvent sur les canaux) et ne desservent que des habitations. Rien ne permet de distinguer l'importance des diverses voies, ce problème de lisibilité est accentué par la présence de nombreux virages entre 45 ° et 90 ° de la route principale alors que des voies secondaires sont dans leur continuité.



La trame piétonne est très dense et assez agréable. Elle s'organise principalement le long des cours d'eau. De nombreux raccourcis entre les divers résidences complète cette trame.

# ORGANISATION GÉNÉRALE



## OPERATIONS A MENEES

L'objectif principal est de renforcer la lisibilité de la ville et le confort des usagers ainsi que l'image verdoyante de la commune.

### AXES ROUTIERS

- entrées de la ville
- virages et croisements principaux
- hiérarchisations des voies
- traitement des extrémités des culs de sac.

### AXES PIETONS

- conforter les liaisons existantes
- amélioration de la qualité des espaces
- mise en valeurs des pôles d'intérêt

### CENTRE VILLE

- la zone industrielle
- la zone du stade et des écoles
- la ferme "Canipel"

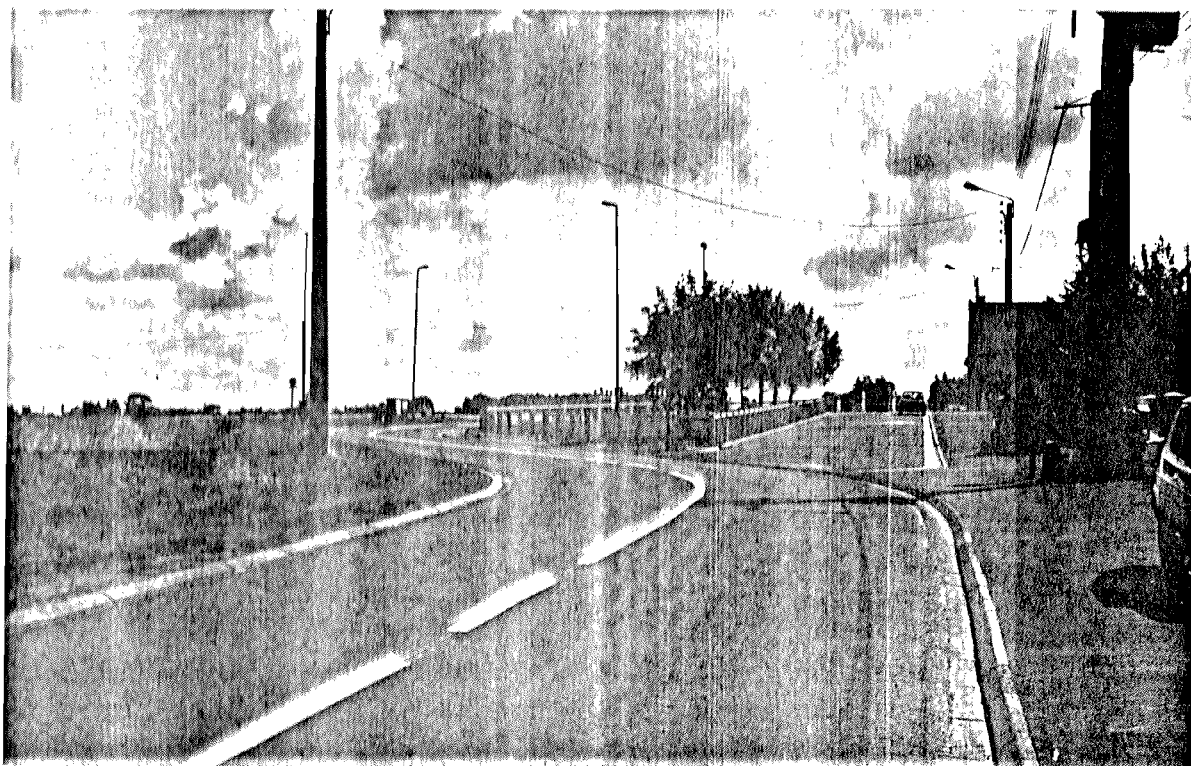
### PERIPHERIE DE LA VILLE

- la zone des Marlettes
- le bois au sud de la commune

## LES ENTREES DE LA VILLE

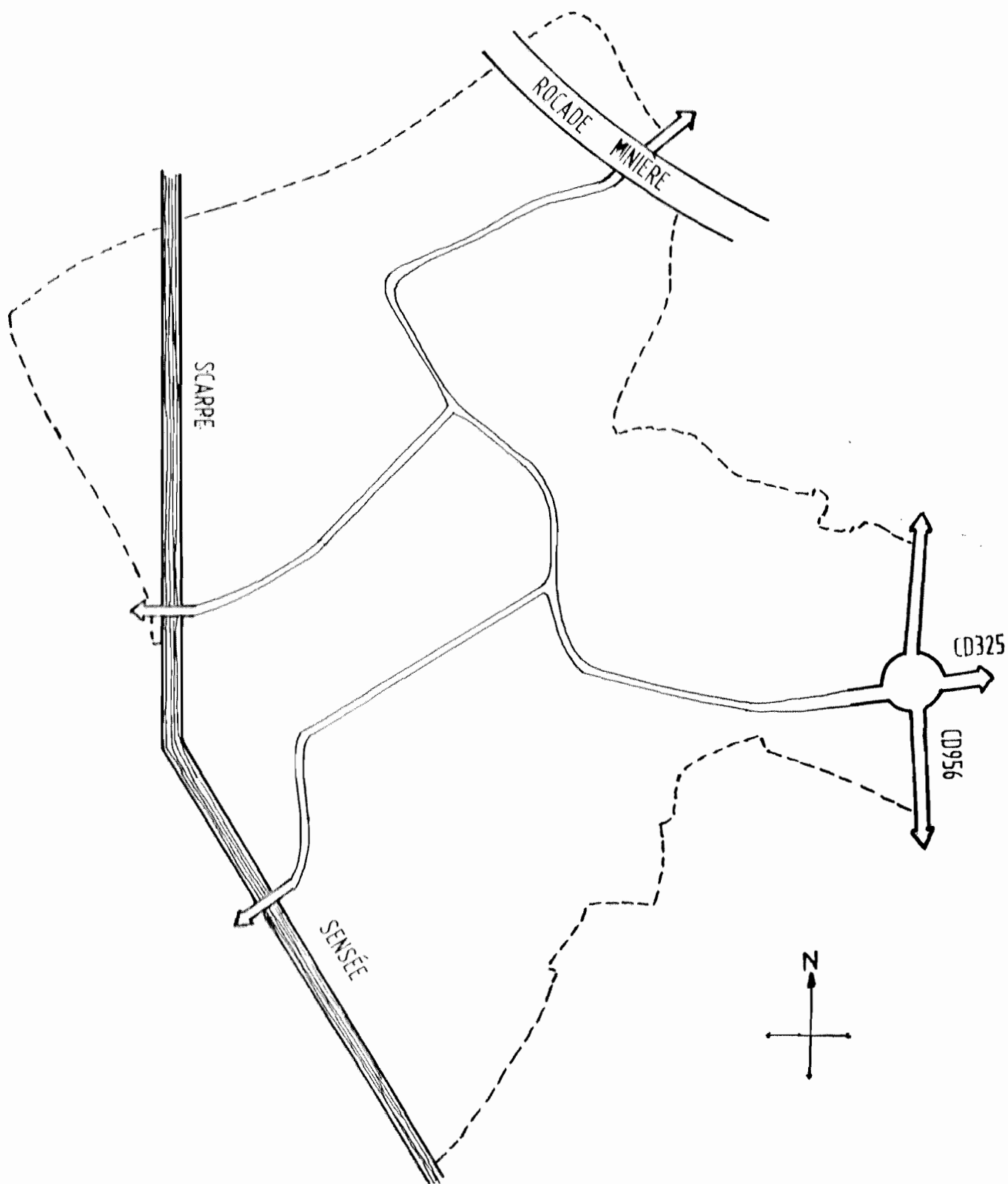
Les entrées de la ville sont toutes spectaculaires car elles correspondent à des franchissements : ponts au dessus de la scarpe ou de la sensée, passage sous la rocade minière. Il est pourtant nécessaire de soigner les abords de ses franchissements afin de les mettre en valeur.

Au sud-est l'accès par le CD 325 sera aménagé autour du rond point prévu au croisement avec le CD 956





# ENTRÉES DE LA VILLE



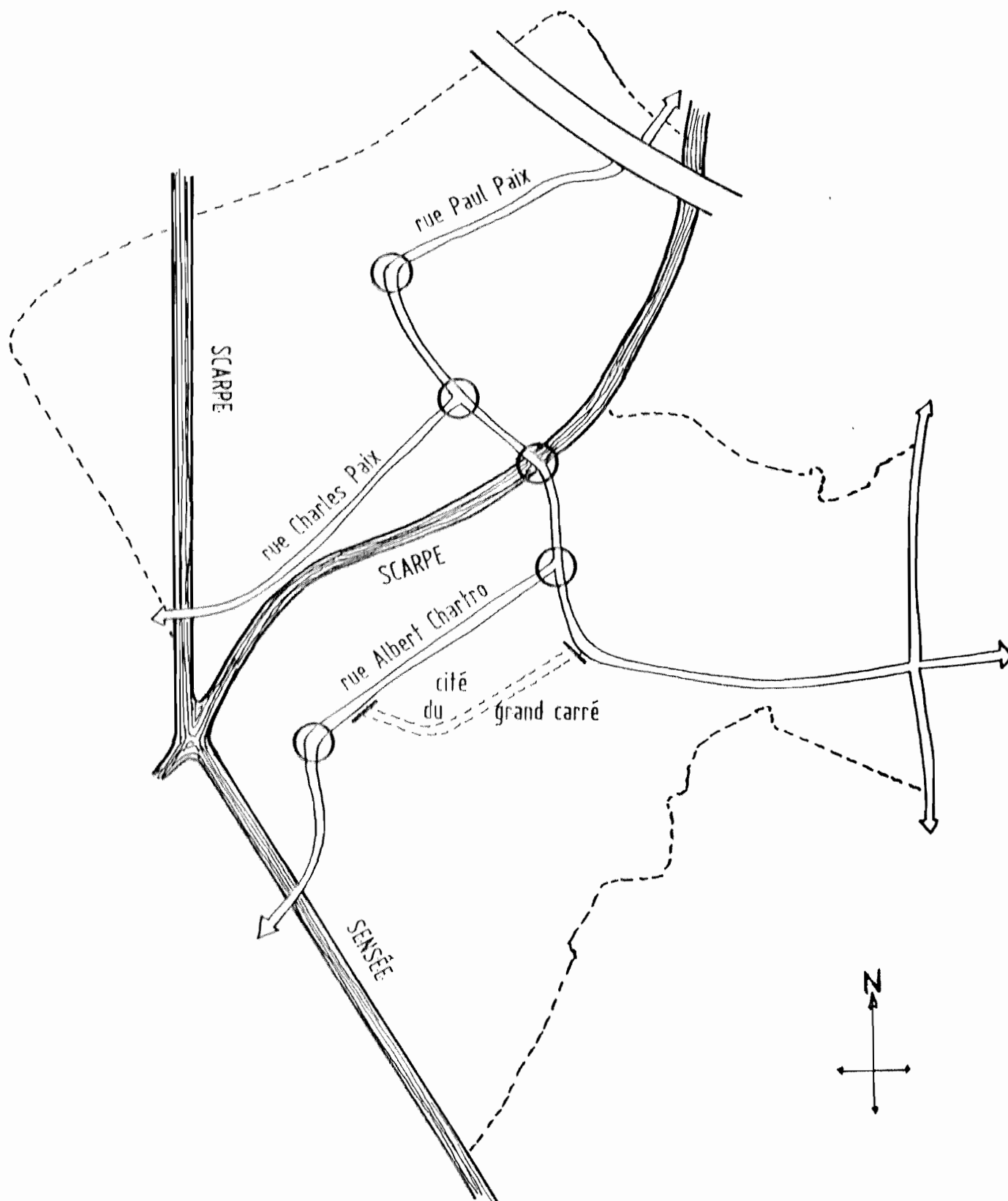
## HIERARCHISATION DES VOIES

Il est important de souligner les axes principaux afin de les distinguer des rues secondaires. Sous formes d'aménagements linéaires le long de la route principale et ponctuellement aux croisements et aux virages importants.

Dans cet esprit il faut limiter la traversée de la cité du grand carré pour lui redonner sa tranquillité, en canalisant le flux principal sur les voies principales.



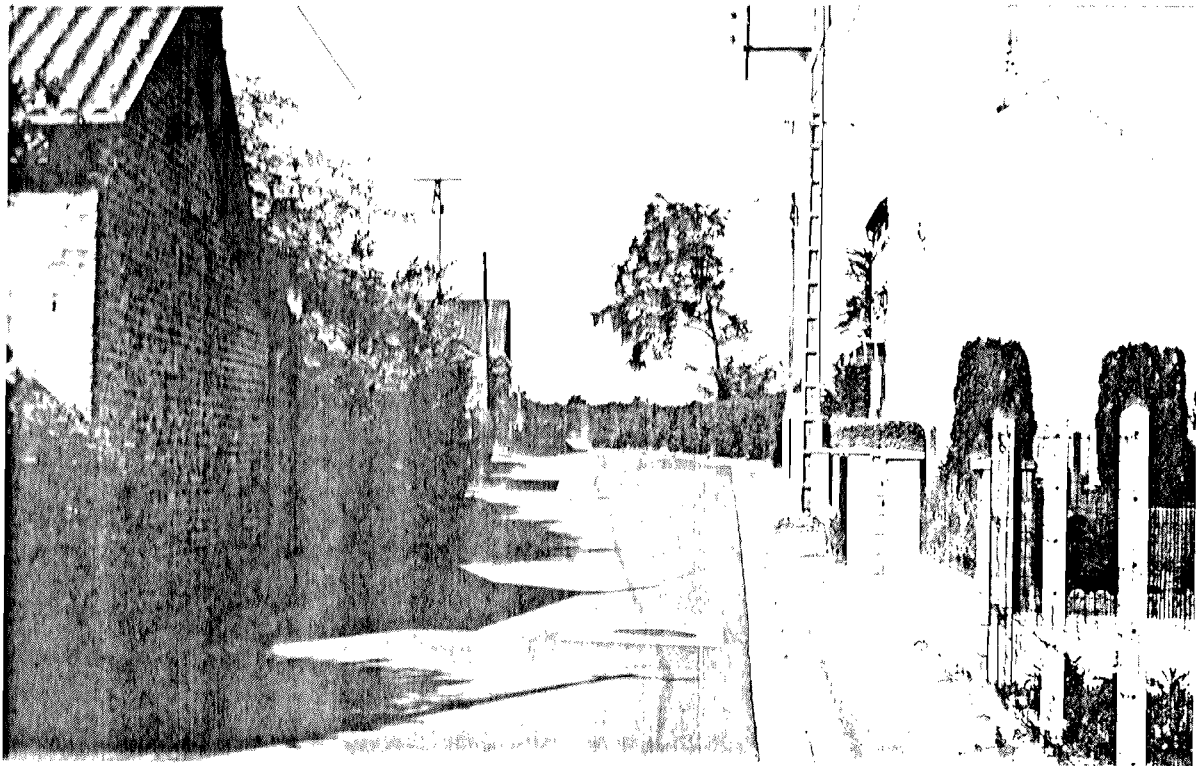
# HIÉRARCHIE DES VOIES



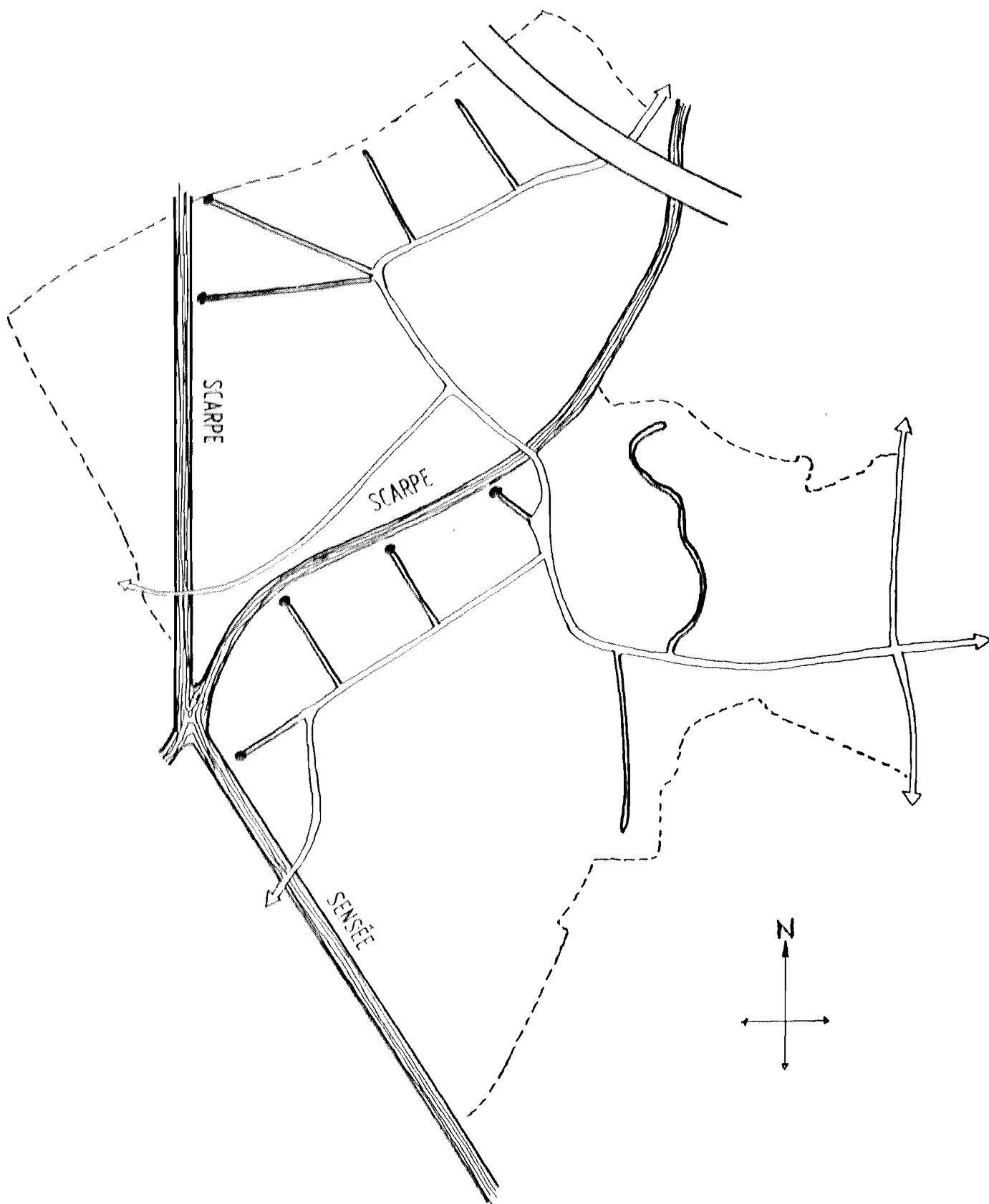
## LES CULS DE SAC

A partir des axes principaux se greffent une multitude de voies de désertes des résidences. Toutes ces voies finissent en culs de sac et souvent donnent sur des canaux.

L'extrémités de ces culs de sac méritent d'être mises en valeur pour retrouver une meilleure relation avec les canaux et les voies piétonnes qui les accompagnent



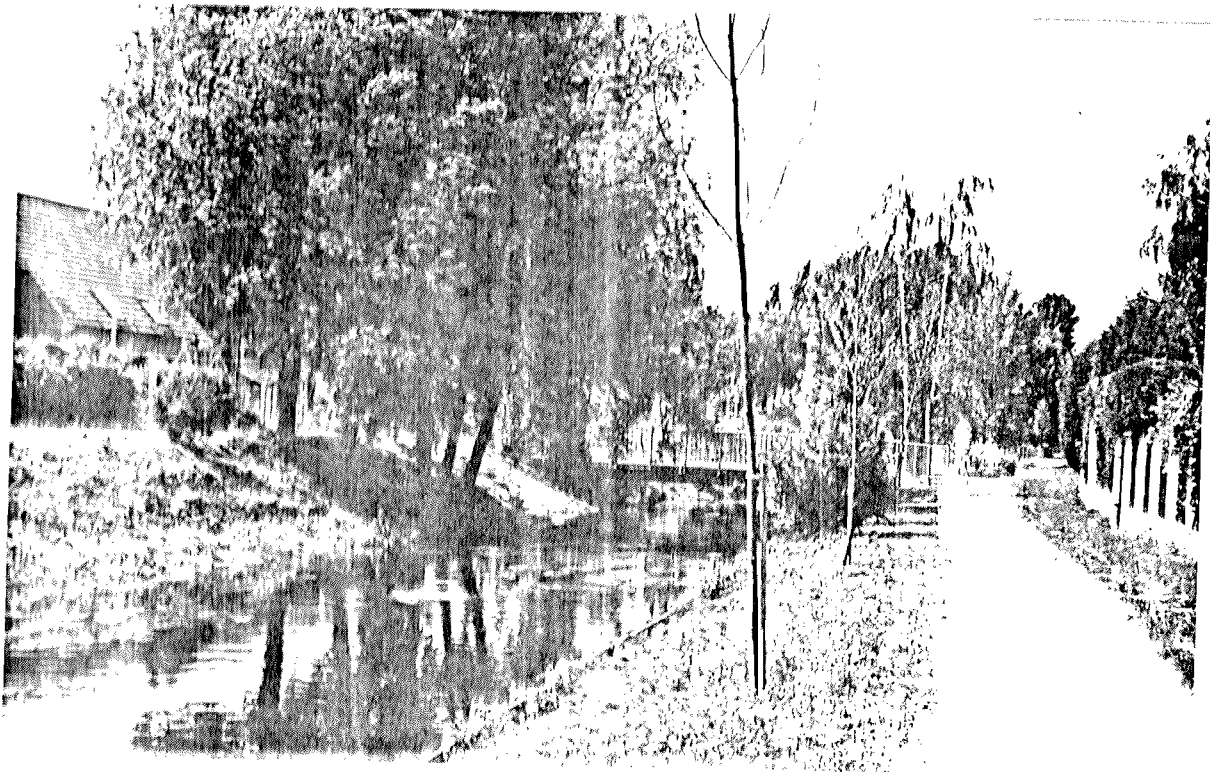
# CULS DE SAC



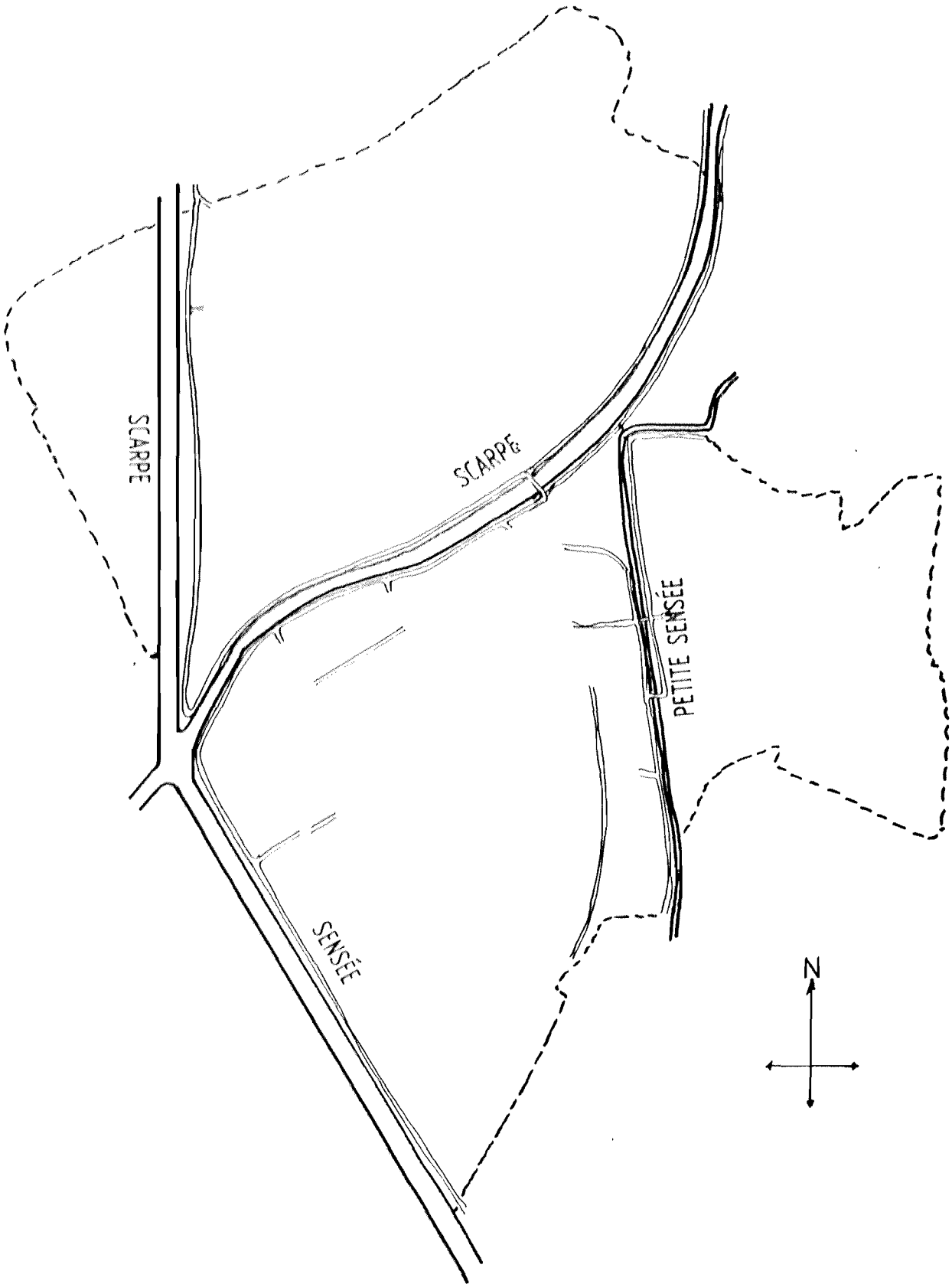
## AXES PIETONS

La trame de circulations piétonnes est déjà bien dense, toutefois un certain nombre de liaisons supplémentaires conforteraient l'intérêt de cette trame.

Le confort de ces liaisons serait accru par des plantations complémentaires, un mobilier, un éclairage et une signalétique cohérents.



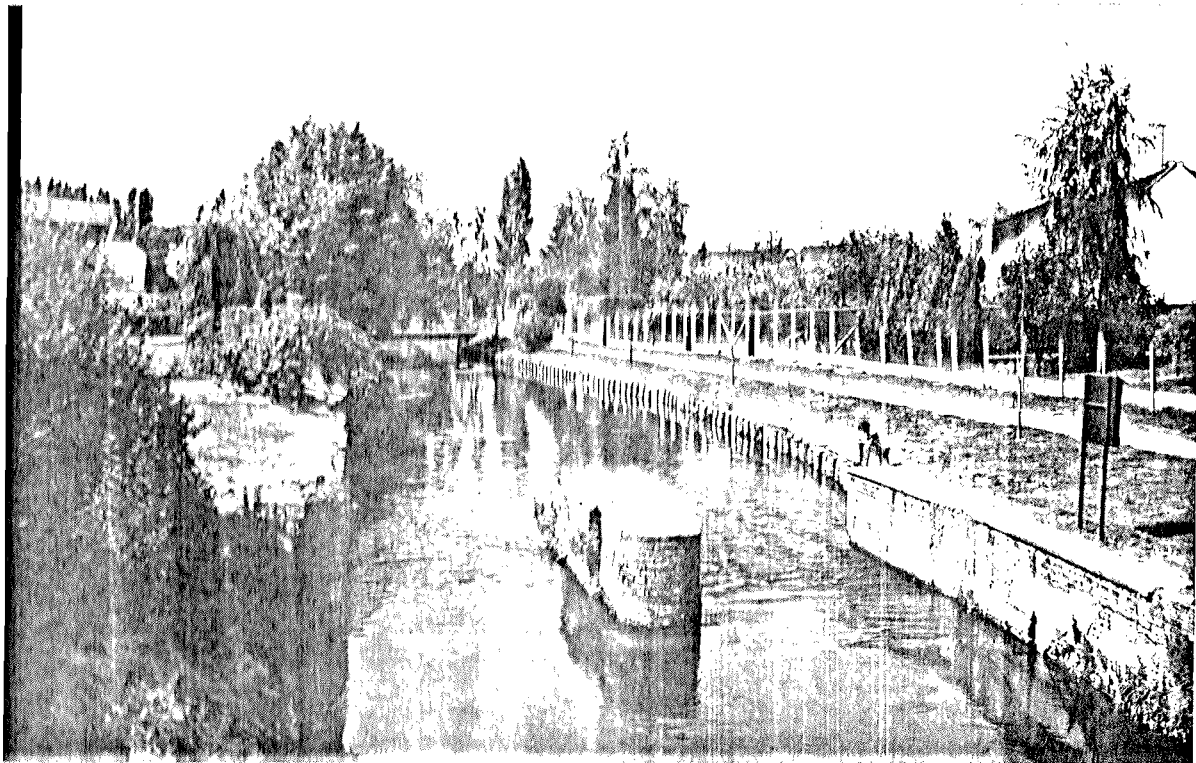
# TRAME PIÉTONNE



## POLES D'INTERETS

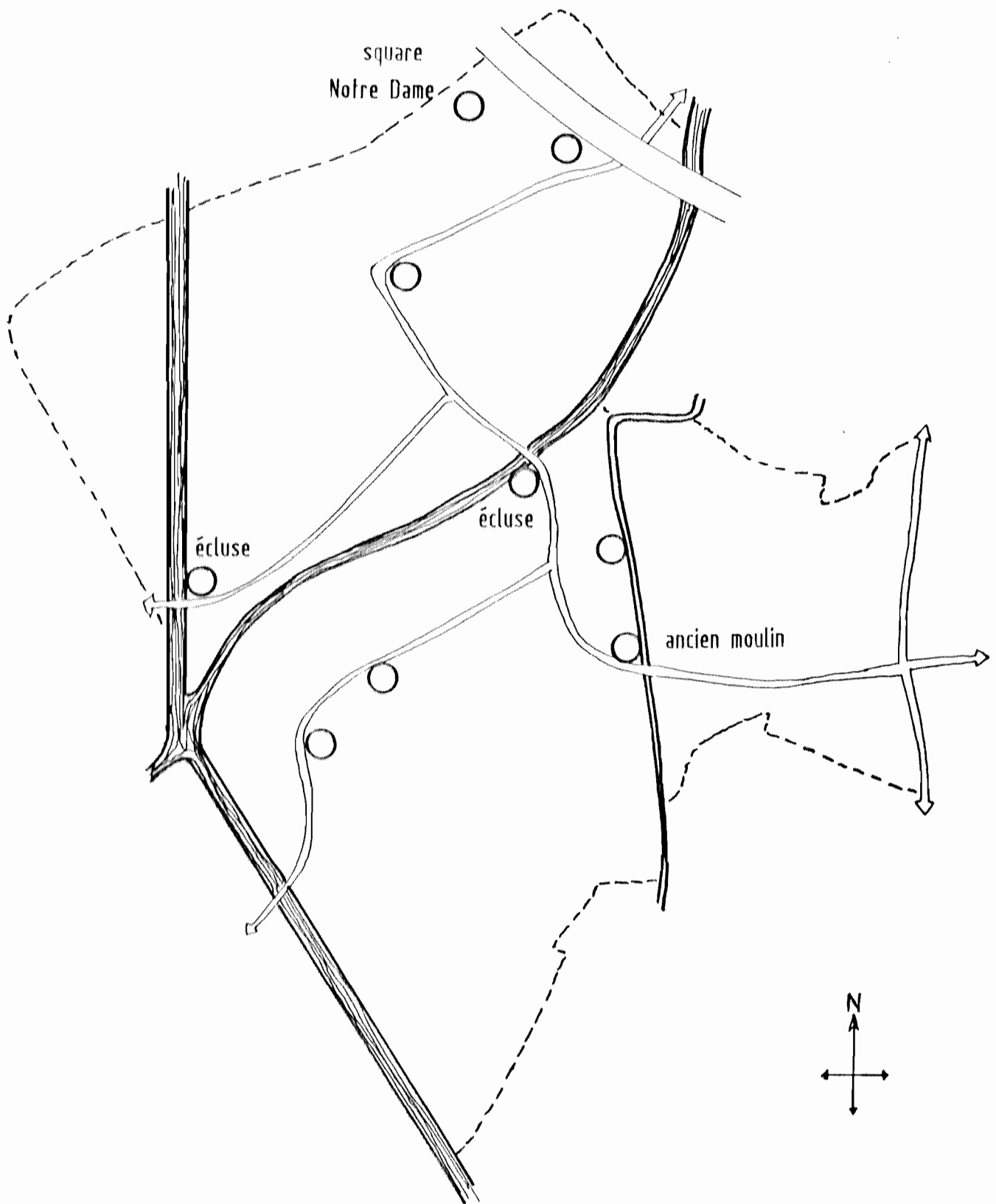
Le long des axes piétons, des événements ponctuent la promenade : écluses, pont, zones dégagées... Ces espaces sont propices à la rencontre, au repos, aux jeux ... leurs aménagements renforceraient leur attrait. Il en est de même pour de nombreux espaces résiduels.

Une bonne répartition de ces points forts sur l'ensemble de la commune les rendraient accessibles à tous.





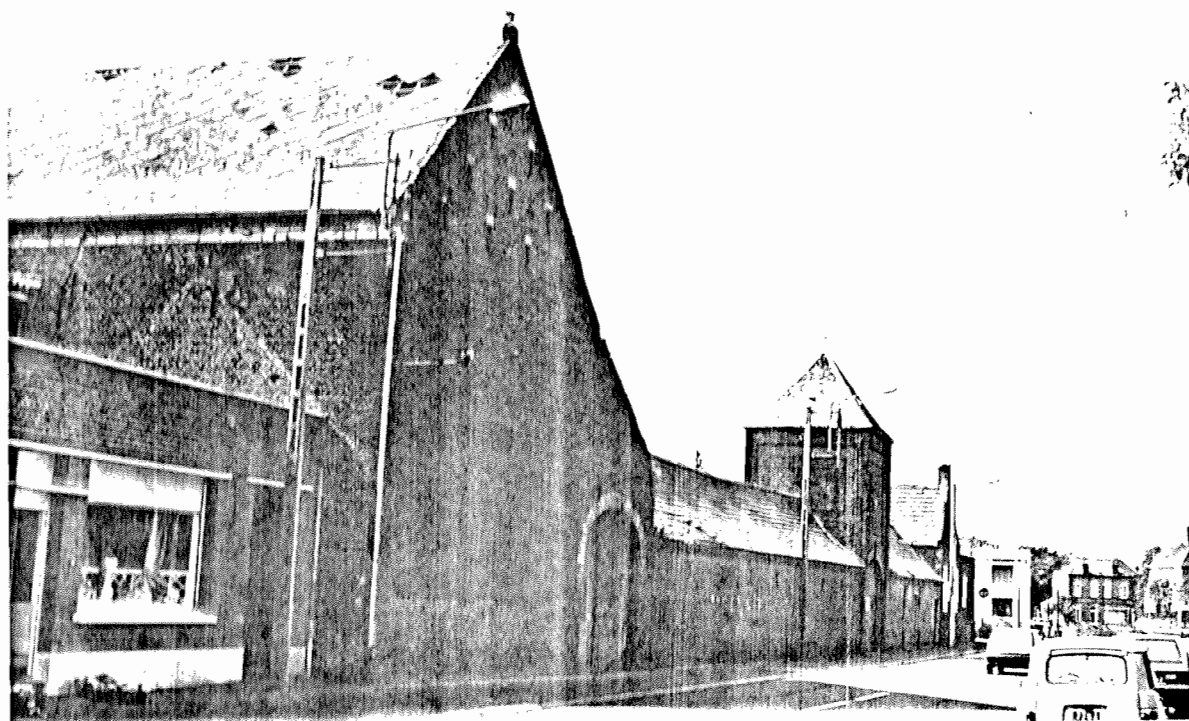
# PÔLES D'INTÉRÊTS



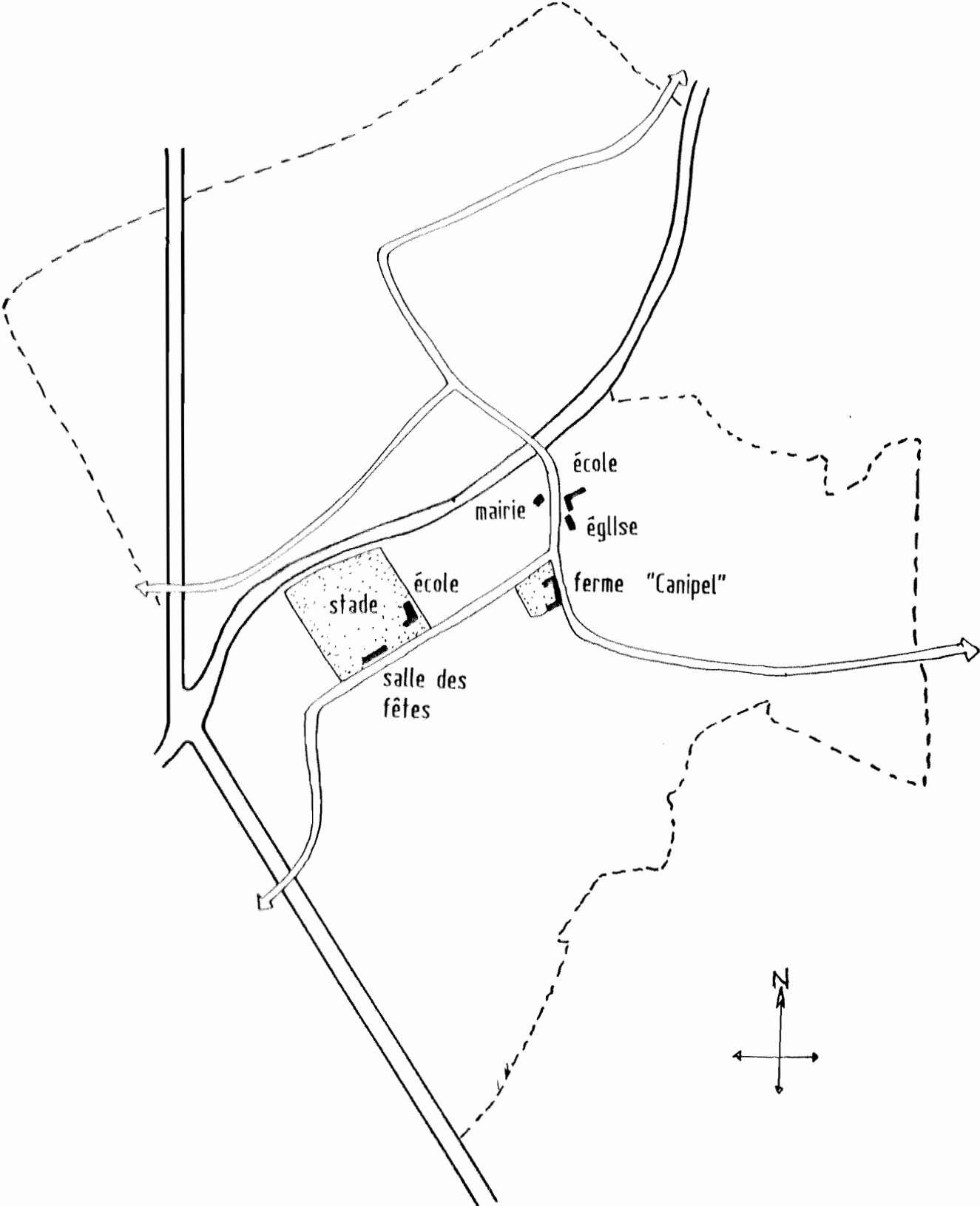
## CENTRE VILLE

Les écoles, le stade et la salle des fêtes sont regroupées mais sans lien. Pourtant ils sont tous installés dans un ancien bois planté au 19<sup>ème</sup> siècle. Il faut retrouver une cohérence entre ces équipements et renforcer leur relation avec le centre ville.

La ferme "Canipel" acquise depuis peu à une image très particulière. Sa réhabilitation est fortement dépendante des autres aménagements du centre ville



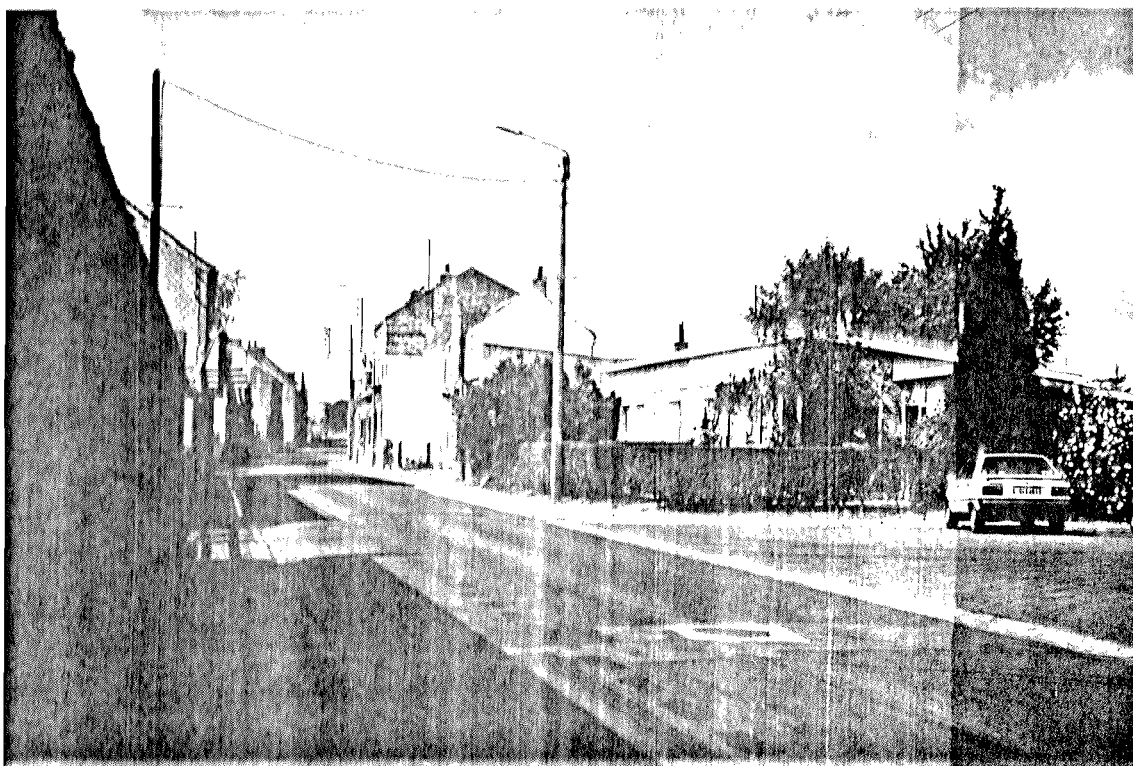
CENTRE VILLE



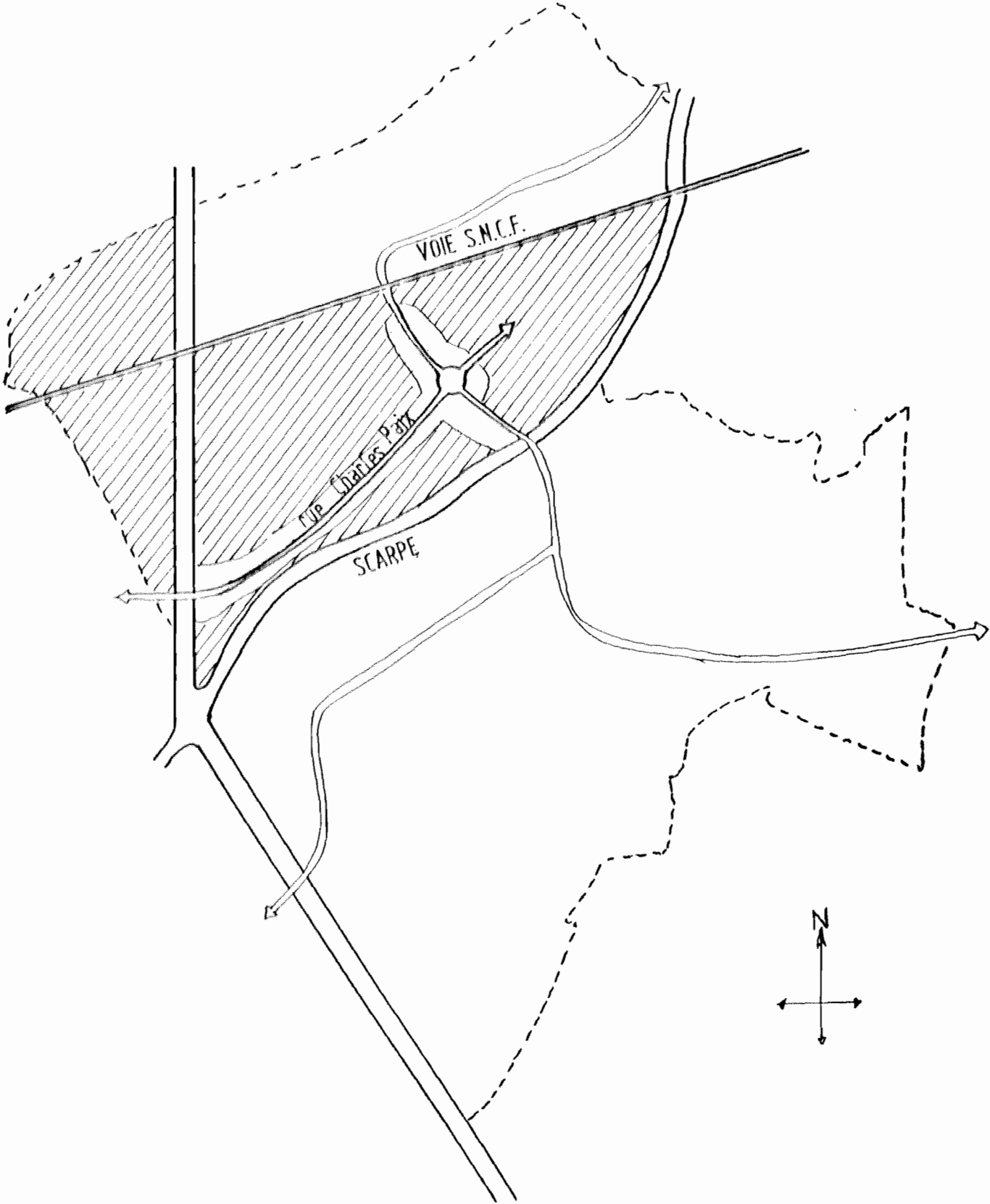
## LA ZONE INDUSTRIELLE

Elle occupe presque toute la surface entre la scarpe et la ligne SNCF. les aménagements interviennent à deux niveaux :

- Le long de la rue Charles Paix, la continuité du front bâti est entrecoupé par de larges sorties d'entreprises( dimensionnées par le passage de camions)
- Dans l'axe de la rue Charles Paix, l'accès à la zone industrielle doit être matérialisé et toute la zone réorganisée



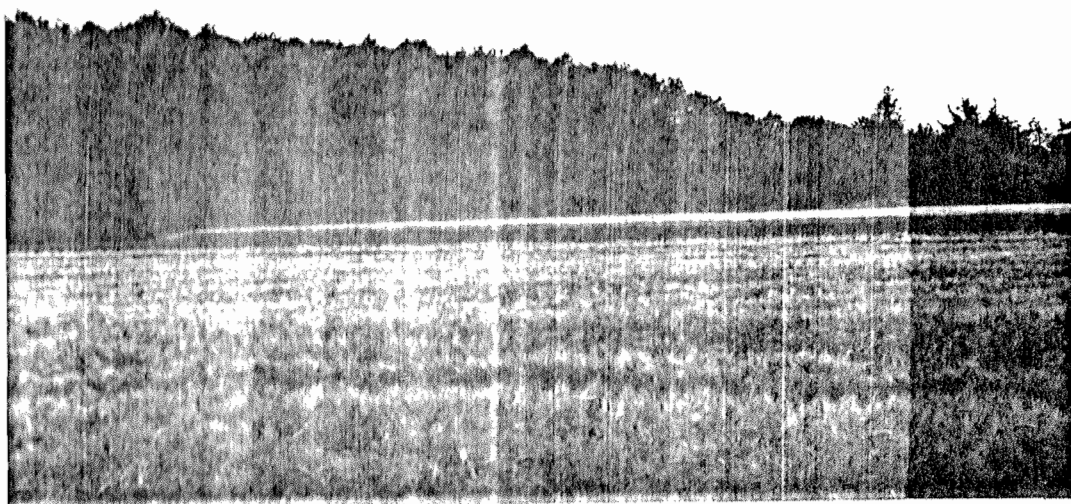
ZONE INDUSTRIELLE



## PERIPHERIE

Le canal de la sensée puis celui de la scarpe limitent la ville vers l'ouest et la rocade minière au nord-est (tout ces axes sont accompagnés de plantations)

le long de la rue Jules Dhaisne au nord, sur le site des Marlettes, à l'est et au sud de la commune (présence d'un bois) il faut essayer de retrouver les limites de la ville pour reconstituer une ceinture verte.



# PÉRIPHÉRIE

